

À M. Édouard Philippe, Premier Ministre, 57 rue de Varenne, 75700 Paris.

À M. Christophe Castaner, Ministre de l'Intérieur, Place Beauvau, 75800 Paris.

À M. Claude d'Harcourt, Préfet de Loire-Atlantique, 6 quai Ceineray, 44000 Nantes

Copie à Mme Johanna Rolland, Maire de Nantes,
aux députés et sénateurs de Loire-Atlantique,
aux médias locaux et nationaux,

Objet : Justice pour Steve.

Monsieur le Premier Ministre Edouard Philippe, Monsieur le ministre de l'intérieur Christophe Castaner, Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique Claude d'Harcourt,

Steve Maia Caniço, un jeune homme de 24 ans a perdu la vie lors de la fête de la musique à Nantes, le 21 juin. Il est tombé dans la Loire, comme 14 autres jeunes au moins, pour échapper à une charge policière. Lui n'est pas réapparu, et le 29 juillet son corps a été retrouvé.

Le lendemain mardi 30 juillet, un rapport de l'IGPN (achevé depuis le 16 juillet) explique que le décès de Steve ne peut être mis en relation avec l'action de la police. Le même rapport met en cause la municipalité de Nantes et les organisateurs de l'événement. Cette argumentation fallacieuse nous paraît destinée à brouiller les pistes. En réalité, elle occulte la question fondamentale : pourquoi quelqu'un qui ne sait pas nager (comme, c'est le cas de Steve) se jetterait-il dans la Loire, si ce n'est pas à cause de la panique provoquée par les nuages de lacrymogènes ?

Au-delà de cette incontournable question, d'autres interrogations surgissent :

- Y avait-il un impératif à déployer une opération de maintien de l'ordre vers 4h30 du matin, le jour de la fête de la musique ?
- L'intervention policière était-elle appropriée à un public de jeunes gens qui, à cette heure-là et compte tenu du caractère festif de l'événement, était très probablement dans un état de lucidité altéré?
- Dans la nuit noire, aux abords du fleuve connu pour sa dangerosité, et dont le long des berges n'est pas sécurisé, était-il proportionné de diriger vers les jeunes près de 33 grenades lacrymogènes, dont l'usage réduit fortement, voire totalement, la visibilité ? De même, était-il raisonnable de recourir à l'utilisation de 10 grenades de désencerclement et de procéder à 12 tirs de lanceurs de balles de défense au risque de susciter - immanquablement - un mouvement de panique ?
- Pourquoi y a-t-il eu usage de la force, alors qu'en juin 2017, dans une situation semblable, les forces de l'ordre avaient choisi de se replier ?

Ces divers éléments montrent que le maintien de l'ordre cette nuit-là fut totalement disproportionné. Or, les représentants de l'Etat, s'ils ont la responsabilité du maintien de l'ordre, ont aussi le devoir de l'adapter à la situation et de veiller à la sécurité. Ce ne fut malheureusement pas le cas.

La mort de Steve et la réponse actuelle des autorités policières, refusant d'assumer leurs responsabilités, ne peut qu'inquiéter les citoyens et citoyennes de la métropole nantaise, tout particulièrement les jeunes et leurs familles. A l'heure actuelle, les pouvoirs publics ne leur donnent aucune réponse à la terrible question qu'ils et

elles sont en droit de se poser : a-t-on encore le droit d'avoir des activités sur la place publique ? Ces dernières années à Nantes (et dans d'autres villes : rappelons-nous par exemple des blessures infligées à Geneviève Legay en mars dernier à Nice), les syndicalistes, les militants associatifs et politiques, les journalistes d'investigation, dernièrement les Gilets Jaunes, et plus largement, les citoyens, ont compris qu'il était difficile, voire périlleux, de manifester tranquillement à Nantes. Faudra-t-il désormais que les jeunes, aussi, aient peur de sortir, redoutant que le rétablissement de l'ordre prenne le pas sur leur sécurité ?

Pour toutes ces raisons nous demandons la vérité et la justice pour Steve, une enquête loyale et sincère qui permette la reconnaissance des responsabilités de chacun. Les responsables de ces événements tragiques doivent être identifiés et sanctionnés. Pour l'heure, les citoyens, ont le sentiment que les forces de l'ordre peuvent agir en toute impunité. Ce n'est pas digne d'un Etat de droits.

Dans l'attente de vraies réponses à nos questionnements, nous vous adressons, Messieurs les Ministres, Monsieur le Préfet, nos salutations citoyennes,

Signataires membres du réseau Justice Sociale et Climatique 44 : Alternatiba Nantes, Attac 44, AVEC, CEMEA Nantes, UD CGT 44, EELV Nantes, Ensemble 44, Fakir, Gauche Républicaine et Socialiste 44, Gauche démocratique et sociale 44, Génération.S Nantes, GIGNV, Jeunes Communistes 44, Jeunes Génération.S Nantes, Nos Causes Communes 44, PCF 44, Place Publique Nantes, UD Solidaires 44.

